

cés intenté contre Pierre Lolli & Correi.

Il ne leur fut pas difficile d'y réussir : Almerighi étoit accablé de dettes : Il étoit étranger , & se soucioit peu d'une pauvre République , dont il n'avoit ni récompense ni protection à espérer ; pendant qu'il avoit tout à attendre du parti contraire : Il se laissa enfin persuader , & par une prévarication manifeste il noircit à jamais sa réputation , ayant à huis clos , sans aucune citation préalable de l'Avocat Fiscal , & sans la concurrence de l'Adjoint qui lui avoit été donné par la République , prononcé une Sentence aussi informe qu'injuste , par laquelle il statuoit que Marino Belzoppi devoit être remis dans l'Eglise d'où il avoit été tiré , que la connoissance de la cause de Pierre Lolli devoit être envoyée à Rome , & que Vincent Belzoppi étoit innocent du vol dont il étoit accusé. Après cette décision dont il connoissoit l'insuffisance , il eut la précaution de se retirer promptement de *San-Marino* , emportant avec lui toutes les piéces du Procés.

Il ne convient pas de détailler tout ce qui s'est passé à cette occasion : Il suffit de dire qu'Almerighi , contre qui la Court de Ravenne s'étoit tant recréé pendant le Procés , le reçut non seulement à bras ouverts , mais lui conféra d'abord l'honorable Charge de Podestat d'*Imola* , & le chargea de diverses commissions autant importantes que lucratives.

Il ne suffisoit pas aux freres de Lolli d'avoir , pour ainsi dire , étouffé la Justice ; craignans toujours quelques revers de la part de la sacrée Congrégation de l'Immunité , à laquelle la République avoit eu recours , ils pensèrent à ourdir une trame qui renversât de fond en comble les fondemens de la République. Sçachans que Vincent Belzoppi avoit